

VILLARS

Une résidence service seniors va voir le jour à l'espace Beaunier

Les anciennes friches industrielles du Triolet vont se trouver une reconversion avec 121 logements en projet. Le permis de construire est à l'instruction.

« Dans notre plan de mandat, nous avons prévu la construction d'une résidence service seniors sur l'espace Beaunier. C'est une volonté de notre équipe municipale. Il y a de la demande. Les habitants qui vieillissent veulent rester sur la commune et il n'y avait pas de dispositif pour. On complète ainsi l'offre par rapport à la résidence les Marronniers », explique Hubert Porte, adjoint à l'urbanisme, pour évoquer la genèse d'un projet qui est revenu sur la table du conseil municipal jeudi dernier. Et de préciser : « Une résidence service seniors propose des logements aux occupants, leur permettant de rester à domicile, tout en bénéficiant de services et d'espaces communs s'ils le souhaitent. »

Une trentaine d'emplois à la clé

La commune a été rapidement sollicitée par un opérateur privé, intéressé par une telle réalisation (AEGIDE



Les anciennes friches industrielles aujourd'hui démolies vont laisser place à une résidence service seniors avec 121 logements proposés.

Photo Progrès/Pierre THIOLIERE

Promotion pour conception et la commercialisation et sa filiale Domytis pour l'exploitation), sur un site suffisamment grand et dont la situation présente des atouts : axe autoroutier, hôpital, clinique, musée, tram, transports en commun, commerces à proximité. « On a aussi sollicité d'autres opérateurs pour une mise en concurrence. Mais ils n'étaient pas intéressés », souligne Hubert Porte.

Les élus locaux ont approuvé (abstention de l'opposition) la vente des différentes parcelles de terrain (surface totale de 8 699 mètres carrés) à la société AEGIDE pour un montant de 1,548 million d'euros TTC en vue de la construction exclusive d'une résidence service seniors. Un montant inférieur à l'estimation des Domaines (1,89 million d'euros), justifié par le fait que le constructeur devra

prendre à sa charge la dépollution des sols (à concurrence de 320 000 euros HT) et rétrocéder des bandes de terrain pour l'aménagement d'un cheminement piéton et pour l'élargissement de la voirie, rue de l'Espoir.

« C'est un projet fort de ce mandat qui représente un investissement de 12 millions d'euros, avec la création d'une trentaine d'emplois à la clé », s'est félicité le maire

Jordan Da Silva.

Le projet présenté prévoit à ce jour 121 logements de type R + 2 et R + 3, en acquisition ou en location. Le permis de construire a déjà été déposé et il est en cours d'instruction. Les travaux pourraient ainsi débuter en début d'année 2023, pour une durée prévisionnelle de 18 à 24 mois.

De notre correspondant
Pierre THIOLIERE